

grès sérieux en diverses contrées. Dès lors nous sommes autorisés à prétendre que la sucrerie de canne n'est pas encore menacée dans son existence par la concurrence de la sucrerie de betterave.

A la vérité, la sucrerie de betterave a marché à pas de géant. N'a-t-on pas vu l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie porter, en l'espace de dix ans, leur production de 1,359,000 tonnes à 2,765,000 tonnes, soit à plus du double; La France et la Russie passer ensemble de 830,000 tonnes à 1,400,000 tonnes; la Belgique et la Hollande de 154,000 tonnes à 437,000 tonnes; le Danemark la Suède, la Roumanie, l'Italie, l'Espagne de 64,000 à 170,000 tonnes; et, au total, la production du sucre de betterave s'élever de 2,407,000 à 4,772,000 tonnes, soit de 98.5 p. c. tandis que le sucre de canne rétrogradait de 2,541,000 à 2,432,000 tonnes, soit de 4.2 p. c.

Il convient à côté de ces chiffres de noter les variations de la production de certains pays, aux îles Hawai, la production a doublé depuis dix ans; à Java, l'extraction du sucre est passée de 396,000 à 500,000 tonnes, la Louisiane produit, en 1896-97, 280,000 tonnes au lieu de 158,000 tonnes en 1887-88 l'île Maurice, 150,000 tonnes au lieu de 121,000; le Pérou, 65,000 tonnes au lieu de 40,000; l'Égypte, 85,000 tonnes au lieu de 50,000 dix ans auparavant, etc. Ceci sans parler de quelques autres pays, par exemple la République Argentine devenue presque subitement exportatrice après avoir été longtemps importatrice; l'Australie, où l'industrie du sucre de canne, en voie de transformation et de rénovation par l'adoption du système des usines centrales avec garantie d'intérêt par l'Etat, a pris un rapide essor.

Considérons le tableau statistique ci-dessous. Si nous prenons les chiffres des campagnes extrêmes, nous trouvons pour le sucre de betterave :

	1887-88	1896-97	Augt. en p. c. s. 1887-88
Autriche-Hongrie.	400	930	132
Allemagne.	959	1,835	91
France.	389	700	79
Russie.	441	700	58
Belgique.	121	275	127
Hollande.	33	162	390
Danemark.	18	30	66
Suède.	5	105	1,900
Roumanie, Italie, Espagne.	41	40	0
Total.	2,407	4,772	98.5

De cette statistique découlent

plusieurs conclusions importantes. Tout d'abord on voit que l'accroissement de la production du sucre de betterave au cours des dix dernières campagnes a été très variable suivant les pays. Pour l'Autriche-Hongrie, le gain ressort à 132 p. c. L'industrie sucrière austro-hongroise, en dépit de la baisse du prix du sucre, est donc en progrès notable. Cela tient apparemment au bon marché de sa fabrication, favorisée par le coût réduit de la betterave, de l'outillage, de la main-d'œuvre, du charbon. Il faut tenir compte aussi des avantages artificiels : primes d'exportation, tarifs réduits de transport par les voies ferrées, bonis résultant du change, etc. Malgré ses avantages, cependant, l'industrie austro-hongroise semble traverser en ce moment une crise sévère, à tel point que les fabricants de sucre brut et les raffineurs ont cru devoir former un syndicat, un cartel, comme on dit là-bas, ayant pour objet de régler la production et les prix de vente à l'intérieur.

Il reste à voir quelle sera l'influence de cette organisation nouvelle de la fabrication et du raffinage du sucre sur le développement de la production austro-hongroise.

Pour l'Allemagne, l'accroissement de la production ressort à 91 p. c. Ce taux, inférieur à celui de l'Autriche-Hongrie, semblerait dénoter un état de malaise plus prononcé chez nos rivaux de l'empire d'Allemagne. La dernière loi sucrière allemande devait modérer la production grâce au système du contingent légal et de la taxe de fabrication. En réalité, ce but n'a point été atteint et il le sera sans doute difficilement à l'avenir si l'Allemagne maintient ses primes de sortie au niveau excessif actuel, à moins que le Syndicat projeté n'aboutisse et ne réussisse à limiter la production des fabriques.

De son côté, la France, gravement atteinte par la crise d'avant 1884, n'a pu relever, sa production que dans une mesure fort modérée. Son gain est de 79 p. c. seulement pour la dernière décade, taux de beau coup inférieur à celui de l'Allemagne et surtout à celui de l'Autriche-Hongrie. On voit par là si la législation de 1884 tendant à placer nos producteurs sur un pied d'égalité avec les fabricants austro-allemands était nécessaire. Que fût devenue la sucrerie française sans cette législation, et n'eût-on pas agi sagement en l'adoptant sept ou huit ans plus tôt ?

Mais il est superflu d'insister sur le passé; poursuivons donc notre

examen. Nos amis de Russie ont, comme le montre notre tableau, conservé une allure des plus modérées et qui contraste singulièrement avec celle de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie; le progrès de leur production ressort à 58 p. c. seulement. La Russie a, il est vrai, traversé une période difficile; son industrie du sucre de betterave a souffert à un certain moment de la surproduction et surtout du défaut d'économie dans la fabrication. Après avoir cherché à remédier à sa situation critique par un syndicat ou *normirofka* tendant à régler la production elle a dû faire appel à l'intervention de l'Etat. Un ukase a été promulgué qui détermine chaque année les conditions de la production suivant les besoins de la consommation, de façon à modérer l'essor de l'industrie. Le gouvernement russe s'est en outre préoccupé des prix de vente auxquels il a fixé des limites. De leur côté, les fabricants s'efforcent à améliorer leurs méthodes de culture et de fabrication : un certain nombre d'usines sont même parvenues à produire le sac de sucre blanc granulé à aussi bas prix qu'en Allemagne ou qu'en Autriche, et le prix de revient moyen du sucre russe, naguère fort élevé, s'est réduit notablement en ces dernières années. La production du sucre en Russie semble, pour ces raisons, appelée à se développer sinon rapidement, du moins sûrement, et en tout cas à l'abri des crises violentes qui sévissent fréquemment dans les autres pays.

En ce qui concerne la Belgique et la Hollande, leurs progrès comme producteurs de sucre ont été considérables en ces dix dernières années. Le grain de la première est de 127 0/0 et celui de 390 0/0. On serait dès lors autorisé à conclure à l'existence d'une prospérité remarquable chez nos voisins. Comment une industrie en souffrance serait-elle capable d'un pareil essor ? Pourtant, les fabricants belges se plaignent de la dureté des temps; ils ont, cette année-ci, de même que leurs confrères de Hollande, réduit largement leurs ensemencements de betteraves. Une nouvelle législation vient d'être adoptée en Belgique et en Hollande. Il convient d'en attendre les effets avant de se prononcer sur l'avenir de ces pays.

En résumé, pour le sucre de betterave, c'est, parmi les anciens pays, la Hollande qui a le plus développé sa production durant les dix dernières années; puis viennent l'Autriche-Hongrie, la Belgique, l'Allemagne, la France et la Russie. Par-